

PACA

*Les Echos
7/12/09*

Pour presser la vente de l'usine fermée par le groupe américain Schweitzer-Mauduit, les élus menacent de préempter le foncier à un prix très largement inférieur à celui réclamé par son propriétaire.

Papeteries de Malaucène : les collectivités menacent de préempter le site

DE NOTRE CORRESPONDANT
À MARSEILLE.

Les principales collectivités locales du Vaucluse sont bien décidées à engager un bras de fer contre le papetier américain Schweitzer-Mauduit International (SWM) qui a fermé son usine de production de papier manchette servant à la fabrication des filtres à cigarette à Malaucène, et licencié 211 personnes dans ce département presque exclusivement agricole. Dans un courrier adressé ces jours-ci au ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, les présidents du Conseil général, du conseil régional Paca et de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) annoncent qu'ils sont prêts à préempter le site, qui s'étend sur 30 hectares avec 10.000 m² de bâtiments, à sa valeur liquidative

comptable fixée le mois dernier à 4 millions d'euros par le conciliateur du tribunal de commerce d'Avignon.

Le groupe américain avait de son côté établi un prix de vente à 16 millions d'euros, « *espérant sans doute amortir par là le choc du plan de sauvegarde de l'emploi* », selon le représentant CGT du site Jean-Marc Moulin. Après plusieurs mois de revendications, les salariés avaient obtenu des avantages portant l'enveloppe globale de la fermeture à 19 millions d'euros.

Deux repreneurs potentiels

Jusqu'à présent, le chiffre avancé par le groupe SWM avait dissuadé les candidats pressentis. Mais un nouveau mandat de recherche aurait été confié à Vaucluse Développement, le bras armé de la

prospération économique du département, pour reprendre les négociations sur l'hypothèse d'une location du site.

Deux repreneurs restaient particulièrement intéressés il y a encore quelques semaines : le fonds d'investissement canadien Motion Invest, qui possède une usine de papier épais en Allemagne, avait fait connaître son souhait de reprendre l'ensemble du personnel pour fabriquer du papier mince. Mais la proposition de son représentant, Bob Roche, présenté comme un spécialiste des faillites frauduleuses, avait été écartée par le préfet.

Une seconde proposition provient de la start-up Biosyntec, dont le porteur, Iman Emami, assure avoir réuni les fonds nécessaires pour la reprise d'une centaine d'employés, dont le tiers serait affecté à la production de filtres à cigarette révolutionnaires

utilisant le pouvoir antiradicalaire du romarin pulvérisé dans la cellulose en particules micro-encapsulées, « *pour réduire de 80 % le risque de formation de cellules cancéreuses liées à la consommation du tabac* ».

Soutenu « *par des fonds privés provenant des Etats-Unis et de France* », le président de la jeune entreprise assure également avoir signé avec quatre clients importants de l'industrie du tabac (dont un américain) pour une mise sur le marché de son produit - sous-traité pour l'heure en France et en Grande-Bretagne - en 2010. « *Notre "business plan" prévoit 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et l'embauche de 350 salariés en 2012* », a-t-il expliqué aux salariés, qui ont accepté une baisse de 10 % à 20 % de leur rémunération s'il venait à reprendre l'activité.

PAUL MOLGA